

# NEXT PG2, NEXT-K9 PG2

PIR numérique, PowerG, sans fil / détecteur PIR à tolérance pour animaux de compagnie

## Instructions d'installation

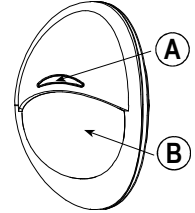
### 1. INTRODUCTION

Next PG2 et Next-K9 PG2 sont des détecteurs PIR numériques sans fil bidirectionnels commandés par microprocesseur.

Caractéristiques des détecteurs:

- Optiques Fresnel et cylindriques combinées, jusqu'à 15 m (49 pi).
- Next PG2 jusqu'au bas des murs.
- Next PG2 et Next-K9 PG2 utilisent la technologie TSI (Target Specific Imaging<sup>MC</sup>) pour distinguer les êtres humains des animaux pesant jusqu'à 38 kg (85 lb).
- Il comprend un émetteur-récepteur PowerG entièrement supervisé.
- L'algorithme avancé Advanced True Motion Recognition<sup>MC</sup> (breveté) permet la distinction entre le mouvement réel d'un intrus et les autres perturbations pouvant provoquer de fausses alarmes.
- Traitement numérique du.
- Indicateur du niveau de réception radio permettant une installation rapide; L'installateur n'a plus besoin d'être devant la centrale.

- Aucun ajustement vertical n'est nécessaire.
- Un compteur d'événements de mouvement détermine si 1 ou 2 événements de mouvement consécutifs déclencheront une alarme.
- Fin automatique de l'essai de marche après 15 minutes.
- Compensation de température contrôlée par microprocesseur.
- Une chambre étanche protège le système optique.
- Autoprotection à l'ouverture et à l'arrachage.
- Protection contre la lumière blanche.



A. LED  
B. Objectif

Figure 1.  
Vue de l'extérieur

### 2. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

#### GÉNÉRAL

**Type de détecteur:** Détecteur pyroélectrique à double élément et à faible bruit

**Données de l'objectif:** No. De rideaux de lumière / rideaux:

Next PG2: 18 éloigné, 18 mitoyen, 10 rapproché.

Next-K9 PG2: 18 éloigné, 18 mitoyen, 18 rapproché.

**Couverture max.:** 15 x 15 m, (49 x 49 pi) sur 90°

- A. VUE À L'HORIZONTALE
- B. VUE À LA VERTICALE
- C. Next PG2: 0,5 à 4 m, Next-K9 PG2: 2 à 4m

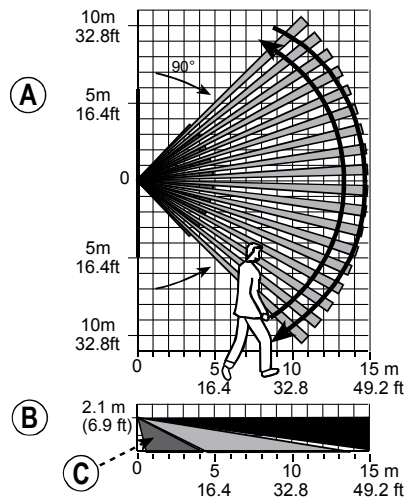


Fig. 2. Diagramme de Rayonnement et Essai de Marche

**Tolérance aux Animaux de Compagnie (Next-K9 PG2 uniquement):** jusqu'à 38 kg (85 lb).

#### CARACTÉRISTIQUES ÉLECTRIQUES

**Alimentation:** Type C

**Piles Internes:** Pile au lithium 3V de type CR-123A ou l'équivalent.

**Remarque:** Pour les installations UL, utilisez uniquement des piles Panasonic, Sanyo, GP ou Varta. Utilisez uniquement la pile ci-dessus. Disposez des piles usées conformément aux directives du fabricant.

**Capacité Nominale de la Pile:** 1450 mA heure

**Durée de la Pile (pour utilisation typique):** 6 à 8 ans

#### FONCTIONNALITÉS

**Vérification d'Événement True Motion:** 2 sélections distantes - événements de mouvement 1 (OFF) ou 2 (ON)

**Durée d'Alarme:** 2 secondes

#### SANS FIL

**Spectre de Fréquences (MHz):** Europe: 433 et 868, É.-U.: 915

**Modulation:** GFSK

**Antenne:** Antenne hélicoïdale intégrée

**Protocole de Communication:** PowerG

**Supervision:** Signalisation toutes les 4 minutes

**Alarme anti-sabotage:** Signalée lorsqu'un événement de sabotage se produit et dans tout message subséquent, jusqu'à la fermeture de l'autoprotection

#### INSTALLATION

**Hauteur:** 1,8 à 2,4 m (6 à 8 pi). La hauteur conseillée pour le Next PG2 est de 2,1 m (7 pi)

**Options de Montage:** en surface ou en coin

#### ACCESSOIRES

**BR-1:** Bras articulé installé en surface, réglable à 30° vers le bas et de 45° vers la gauche ou la droite.

**BR-2:** BR-1 avec un adaptateur pour coin

**BR-3:** BR-1 avec un adaptateur pour plafond

#### NORMES ENVIRONNEMENTALES

**Protection Contre les Parasites:** >20 V/m jusqu'à 2000 MHz, à l'exclusion des fréquences intrabande

**Température d'Exploitation:** -10°C à 50°C (14°F à 122°F) à l'intérieur

**Température de Stockage:** -20°C à 60°C (-4°F à 140°F).

**Humidité:** Humidité relative moyenne approximative jusqu'à 75 % sans condensation. Pendant 30 jours par an, l'humidité relative peut varier entre 85% et 95 % sans condensation.

#### Conformité aux Normes:

**Europe:** EN 300220, EN 50131-1 de Grade 2 Classe II. EN 301489, EN 50130-4, EN 60950, EN 50131-2-2, EN 50131-6

**États-Unis:** CFR47 Partie 15

**Canada:** RSS 210

#### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**Dimensions (H x L x P):** 94,5 x 63,5 x 53,0 mm (3-11/16 x 2-1/2 x 2-1/16 po).

**Poids (pile comprise):** 70 g (2,5 oz).

**Couleur:** Blanc

#### BREVETS

Brevets américains 5 693 943 • 6 211 522 • D 445,709 (un autre brevet en instance)

### 3. ENREGISTREMENT





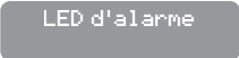




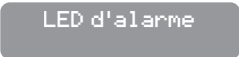


















Voir la procédure d'enregistrement du dispositif dans le guide installateur de la centrale.

### 4. PARAMÉTRAGE Next PG2 et Next-K9 PG2

Cette section décrit comment configurer les paramètres du détecteur PIR à partir de la centrale

#### Modifier les paramètres du détecteur PIR

Voir le guide installateur de la centrale et effectuez la procédure Ajout d'un appareil sans fil (section 4.5.2), ou Modifier un appareil (section 4.5.5). Continuez avec les directives ci-après.

1.    
 LED d'alarme Cette section vous permet de déterminer si vous souhaitez activer la LED d'alarme ou non.
2.    
 LED ACTIVÉE
3.   ou  Sélectionnez soit «activée» ou «désactivée».
4.    
 
5.    
  ou  Sélectionnez soit «faible sensibilité» ou «sensibilité élevée».
6.    
 
7.    
  ou  Sélectionnez parmi «Désactivé», «OUI - aucun délai», «OUI + délai 5 s», «OUI + délai 15 s», «OUI + délai 30 s», «OUI + délai 1 m», «OUI + délai 2 m», «OUI + délai 5 m», «OUI + délai 10 m», «OUI + délai 20 m » et «OUI + délai 60 m».
8.  

À la sortie du menu «*MODE INSTALLAT.*», le système d'alarme affiche le nombre d'appareils à mettre à jour comme suit: «*MNN APPAR.MIS.À.JOUR*».  
Pour des instructions détaillées sur l'ajout de périphériques, la suppression de périphériques, le remplacement de périphériques et la définition des paramètres par défaut, voir le guide d'installation sur le panneau de commande.

## 5. DIAGNOSTIC LOCAL

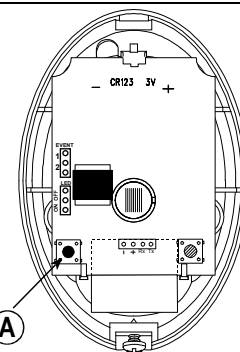
- Retirez le couvercle du socle (voir Fig. 5).
- Remettez le couvercle pour réactiver l'interrupteur anti-sabotage (état non perturbé), puis fixez le couvercle sur le socle avec la vis fournie.
- Next PG2 ou Next-K9 PG2 entre en période de stabilisation pendant 2 min. Pendant ce temps, la LED rouge clignote.
- Effectuez un essai de marche de la zone de couverture - voir fig. 2. Marchez jusqu'au bout du diagramme de rayonnement dans les deux directions; la LED rouge s'allume chaque fois que votre mouvement est détecté suivi de 3 clignotements de la LED.

Le tableau suivant indique la puissance du signal reçu.

Réponse de la LED	Réception
La LED verte clignote	Puissante
La LED orange clignote	Bonne
La LED rouge clignote	Faible
Aucun clignotement	Aucune communication

**IMPORTANT!** Une réception fiable doit être assurée. Par conséquent, une puissance de signal « faible » n'est pas acceptable. Si vous obtenez un signal « faible » de la part du détecteur, il suffit de changer son emplacement et de le remettre à l'essai jusqu'à l'obtention d'un signal « puissant ».

**NB:** Pour de plus amples instructions au sujet du diagnostic local, voir le guide installateur de la centrale.

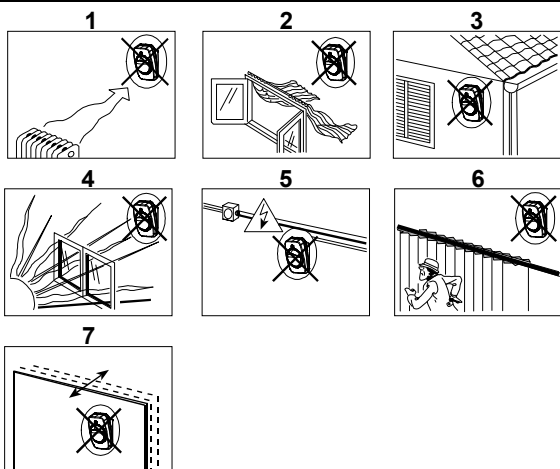


A. Bouton enregistrement  
**Figure 3. Bouton d'enregistrement de l'appareil**

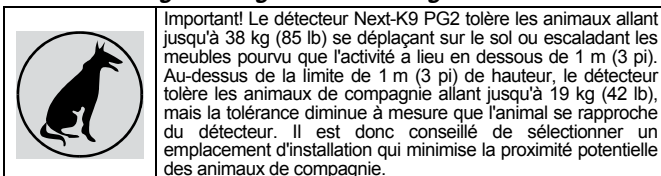
## 6. INSTALLATION

### 6.1 Directives générales (voir fig. 4)

- |   |  |
|---|--|
| 1. Garder éloigné des sources de chaleur. | 5. Garder le câblage éloigné des câbles électriques. |
| 2. Ne pas exposer au courant d'air.       | 6. Ne pas installer derrière une séparation.         |
| 3. Ne pas installer à l'extérieur.        | 7. Installer sur une surface solide et stable.       |
| 4. Éviter la lumière directe du soleil.   |  |

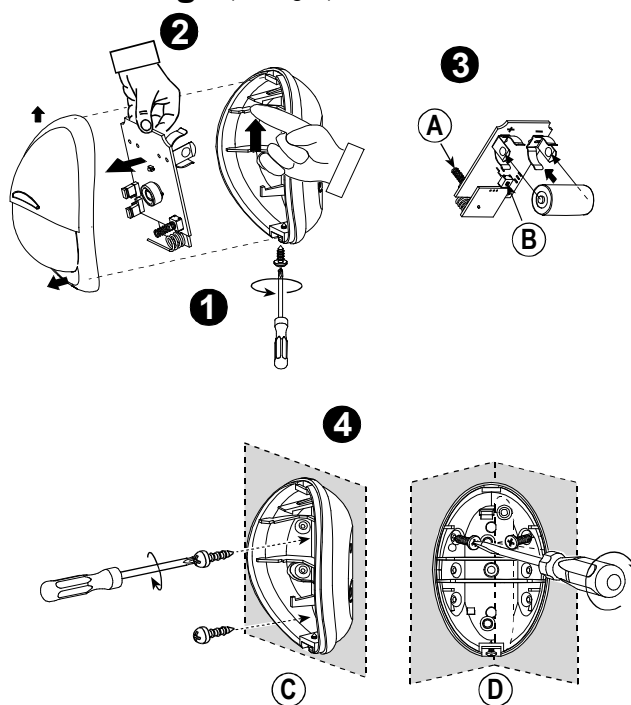


**Figure 4. Lignes directrices générales**



**AVERTISSEMENT!** Pour se conformer aux exigences de la FCC et d'Industrie Canada en matière d'exposition aux RF, le détecteur PIR doit être situé à une distance d'au moins 20 cm de toute personne pendant son fonctionnement normal. Les antennes utilisées avec ce produit ne doivent pas être colocalisées ou utilisées en conjonction avec toute autre antenne ou tout autre émetteur

### 6.2 Montage (voir Fig. 5)



- Desserrez la vis et retirez le couvercle.
- Poussez le loquet et retirez le circuit imprimé.
- Insérez la pile
- Installation
  - Interrupteur de sécurité avant
  - Interrupteur de sécurité arrière
  - En surface
  - En coin

**Figure 5. Installation**

## 7. COMMENTAIRES PARTICULIERS

Même les détecteurs les plus sophistiqués peuvent parfois tomber en panne ou faillir de signaler pour les raisons suivantes: une panne d'alimentation CC et (ou) un branchement mal effectué; le masquage malveillant des objectifs; une altération du système optique; une diminution de la sensibilité à température ambiante proche de celui de l'organisme humain; et une panne inattendue d'une pièce composante.

La liste ci-dessus comprend les raisons les plus communes pour les échecs de détection des intrusions, mais elle n'est en aucun cas exhaustive. Il est donc conseillé que le détecteur et l'ensemble du système d'alarme soient vérifiés une fois par semaine pour en assurer le bon fonctionnement.

Un système d'alarme ne doit pas être considéré comme un substitut à une police d'assurance. Les propriétaires de maison et de propriété ou les locataires doivent demeurer assez prudents pour continuer d'assurer leur vie et leurs biens, même s'ils sont protégés par un système d'alarme.

Cet appareil a été mis à l'essai et jugé conforme aux limites d'un appareil numérique de classe B, conformément au Chapitre 15 du règlement de la FCC. Ces limites sont établies pour fournir une protection adéquate contre les interférences nuisibles dans les installations résidentielles. Cet équipement génère, utilise et peut émettre des fréquences radio et, s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux instructions, peut causer des interférences nuisibles aux réceptions radio et télévision.

Cependant, il n'existe aucune garantie que ces interférences ne se produiront pas dans une installation particulière. Si ce dispositif entraîne effectivement une interférence, cela peut être vérifié en le mettant en marche ou en l'arrêtant; nous invitons l'utilisateur à supprimer les interférences en appliquant l'une ou l'autre de ces mesures:

- Réorienter ou déplacer l'antenne de réception.
- Augmenter la distance entre le capteur et le récepteur.
- Brancher l'appareil sur une prise murale d'un circuit différent de celui qui alimente le récepteur.
- Demander conseil à un fournisseur ou à un technicien qualifié pour la télévision ou la radio.

**AVERTISSEMENT!** Les changements ou modifications de l'appareil ne sont pas expressément approuvés par la partie responsable et peuvent annuler tout droit de l'utilisateur d'exploiter l'équipement.

Cet appareil est conforme au règlement de la FCC, Chapitre 15 et aux normes RSS pour exemption de licence d'Industrie Canada. Cet appareil présente deux caractéristiques: (1) l'appareil ne doit pas causer d'interférence nuisible, et (2) l'appareil doit pouvoir accueillir toute interférence susceptible d'être reçue ou de causer un fonctionnement non souhaitable.

### GARANTIE

Visonic Limited (le «fabricant») garantit ce produit (le «produit») exclusivement à l'acheteur d'origine (l'«acheteur») et uniquement contre les défauts de fabrication et les vices de matériel sous des conditions d'utilisation normale pour une période de douze (12) mois à compter de la date d'expédition du fabricant.

Cette garantie est absolument subordonnée au produit ayant été correctement installé, entretenu et exploité dans des conditions d'utilisation normale, conformément aux consignes d'installation et aux directives d'exploitation recommandées par le fabricant. Selon le point de vue du fabricant, les produits rendus défectueux pour toute autre raison, comme une mauvaise installation, le non-respect des consignes d'installation et des directives d'exploitation recommandées, la négligence, les dommages intentionnels, un mauvais usage ou le vandalisme, les dommages accidentels, la modification ou la falsification, ou une réparation effectuée par une personne autre que le fabricant, ne sont pas couverts par cette garantie.

Le fabricant n'affirme pas qu'il est impossible de compromettre ou de contourner le produit, que le produit empêchera les décès et (ou) les lésions corporelles, les dommages aux biens résultant d'un cambriolage, d'un vol, d'un incendie ou autrement, ni que le produit fournira un avertissement ou une protection suffisante dans tous les cas. Le produit correctement installé et adéquatement entretenu réduit uniquement le risque que de tels événements se produisent sans avertissement; il ne s'agit pas d'une garantie ou d'une assurance que de tels événements ne se produiraient pas.

**LA PRÉSENTE GARANTIE EST EXCLUSIVE ET REMPLACE FORMELLEMENT TOUTE AUTRE GARANTIE, OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ, QU'ELLES SOIENT ÉCRITES, ORALES, EXPRESSES OU SOUS-ENTENDUE, Y COMPRIS TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU D'ADEQUATION A UN USAGE PARTICULIER, OU AUTREMENT. EN AUCUN CAS, LE FABRICANT NE SERA TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS OU ACCESSOIRES RESULTANT DE TOUTE INOBSERVATION DE LA PRÉSENTE GARANTIE OU DE TOUTE AUTRE GARANTIE QUE FUTSSE, COMME SUSDIT.**

**LE FABRICANT NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENU RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, INDIRECT, ACCESSOIRE, CONNEXE OU DE DOMMAGES-INTERETS PUNITIFS OU DE TOUTE PERTE, DOMMAGE OU FRAIS, Y COMPRIS LA PERTE D'UTILISATION, DE BÉNÉFICES, DE REVENUS OU DE FONDS COMMERCIAUX POUVANT DECOULER DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ DE L'ACHETEUR À UTILISER LE PRODUIT, OU DE LA PERTE OU DE LA DESTRUCTION D'AUTRES BIENS, OU DE TOUTE AUTRE CAUSE, MEME SI LE FABRICANT A ÊTE INFORMÉ DE LA PROBABILITÉ DE TELS DOMMAGES.**

**LE FABRICANT NE PREND AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LA MORT, LES BLESSURES PERSONNELLES OU LES LÉSIONS CORPORELLES ET (OU) LES DOMMAGES AUX BIENS OU POUR AUTRES PERTES DIRECTES, INDIRECTES, ACCESSOIRES, IMMATERIELLES OU AUTRES, FONDÉES SUR UNE DÉCLARATION QUE LE PRODUIT N'A PAS FONCTIONNÉ NORMALEMENT.**

Toutefois, si le fabricant est tenu responsable, directement ou indirectement, de toute perte ou de tout dommage découlant de l'application de cette garantie limitée, **LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DU FABRICANT (S'IL EN EST) NE DOIT EN AUCUN CAS DÉPASSER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT**, qui sera établi en tant que dommages-intérêts liquidés et non comme pénalité; la décision tiendra lieu de recours exclusif et final contre le fabricant.

Au moment d'accepter la livraison du produit, l'acheteur accepte les conditions de vente et la garantie et il reconnaît en avoir été informé.

Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de dommages accessoires ou immatériels, de sorte que, dans certaines circonstances, ces limitations peuvent ne pas s'appliquer. Le fabricant n'assume aucune responsabilité découlant de la détérioration ou du mauvais fonctionnement de tout appareil électronique ou de télécommunication, ou de tout logiciel.

Les obligations du fabricant aux termes de cette garantie se résument exclusivement et à la discrétion du fabricant à la réparation ou au remplacement de tout produit, ou de toute pièce de celui-ci, qui peut s'avérer défectueux. Toute réparation ou tout remplacement ne prolonge pas la période de garantie d'origine. Le fabricant n'est pas tenu de se porter garant des frais de démantèlement ou de réinstallation. Pour exercer cette garantie, le produit doit être retourné au fabricant franco de port et assuré. Tous les coûts de fret et d'assurance demeurent la responsabilité de l'acheteur et ne sont pas couverts par la présente garantie.

Cette garantie ne peut être modifiée, variée ou prolongée. De plus, le fabricant n'autorise aucune personne à agir en son nom pour modifier, varier ou prolonger la présente garantie. Cette garantie s'applique uniquement au produit. Tous les produits, accessoires ou toutes les pièces d'un tiers utilisées conjointement avec le produit, y compris les piles, sont couverts uniquement par leur propre garantie, le cas échéant. Le fabricant n'est pas responsable de tout dommage ou perte directe, indirecte, accessoire, connexe ou autre, provoquée par une défaillance du produit en raison de produits, d'accessoires, ou de pièces d'un tiers, y compris les piles, utilisés conjointement avec les produits. La présente garantie est exclusive à l'acheteur d'origine et n'est pas cessible. Cette garantie est complémentaire à, et n'affecte pas vos droits légaux. Toute disposition de la présente garantie qui est contraire à la loi de l'état, de la province ou du pays où le produit est fourni ne s'applique pas.

**Avvertissement:** L'utilisateur doit respecter la notice d'installation et les directives opérationnelles du fabricant, y compris la mise à l'essai du produit et du système dans son ensemble au moins une fois par semaine, et prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer sa sécurité et la protection de ses biens.

1/08



### DEEE Déclaration de recyclage du produit

Pour plus d'informations concernant le recyclage de ce produit, vous devez contacter le fournisseur d'origine. Si vous disposez du produit et ne le retournez pas pour réparation, assurez-vous qu'il soit retourné comme identifié par votre fournisseur. Ce produit ne doit pas être mis à la poubelle.  
Directive 2002/96/EC Déchets des équipements électriques et électroniques.



A Tyco International Company

VISONIC LTD. (ISRAEL): B.P. 22020 TEL-AVIV 61220 ISRAEL. TÉLÉPHONE: (972-3) 645-6788. TÉLÉCOPIEUR: (972-3) 645-6788  
VISONIC INC. (U.S.A.): 65 WEST DUDLEY TOWN ROAD, BLOOMFIELD CT. USA 06002-1376. TÉLÉPHONE: (860) 243-0833, (800) 223-0020.  
TÉLÉCOPIEUR: (860) 242-8094

VISONIC LTD. (UK): UNIT 6 MADINGLEY COURT CHIPPENHAM DRIVE KINGSTON MILTON KEYNES MK10 0BZ UK. TÉLÉPHONE: +44(0)845 0755800  
TÉLÉCOPIEUR: +44(0)845 0755801. **SOUTIEN TECHNIQUE: +44(0)845 0755802**

VISONIC GmbH (D-A-CH): KIRCHFELDSTR. 118, D-40215 DÜSSELDORF. TÉLÉPHONE: +49 (0)211 600696-0, TÉLÉCOPIEUR: +49 (0)211 600696-19

VISONIC IBERICA: ISLA DE PALMA, 32 NAVE 7, POLIGONO INDUSTRIAL NORTE, 28700 SAN SEBASTIÁN DE LOS REYES, (MADRID), ESPAÑA.

TÉLÉPHONE: (34) 91659-3120, TÉLÉCOPIEUR: (34) 91663-8468. [www.visonic-iberica.es](http://www.visonic-iberica.es)

INTERNET: [www.visonic.com](http://www.visonic.com)

©VISONIC LTD. 2012 NEXT PG2, NEXT-K9 PG2 D-303192 Rév. 0, 2/12 Traduit de D-302413 Rev. 2

